



L'inscription à l'ASL Neuville est obligatoire pour bénéficier des prestations annuelles ou des sessions. Le montant de l'inscription pour la saison 2013/2014 se décompose comme suit :

- **l'adhésion**, partie fixe de 14 € pour les habitants de la commune et de 17 € pour les autres. Payable une fois par an, en début de saison, elle comprend les frais de gestion et l'assurance RC (Responsabilité Civile).
- **la cotisation spécifique**, partie variable pour chaque activité, dont le montant vous est indiqué en pages intérieures. Vous pouvez échelonner son paiement en trois versements (activité annuelle) ou payer à chaque session.

Renseignez-vous auprès de votre CE (Comité d'Entreprise), car certains d'entre eux acceptent de rembourser tout ou une partie de l'inscription.



L'ASL Neuville se réserve la possibilité **d'annuler une activité**, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Toute activité commencée ne sera pas remboursée, sauf cas exceptionnels qui seront étudiés par le bureau de l'association.

Les activités enfants **n'étant pas une GARDERIE**, la responsabilité des parents est engagée jusqu'au début et après la fin de la séance.



# Nouveautés

Saison  
2013-2014

Calligraphie	Feldenkrais	Baby gym
Couture	Gym douce adaptée	Gym 2-3 ans et 3-4 ans
Création de bijoux	Danse et multisports ados	

Inauguration par la Mairie de la Maison des Loisirs  
**samedi 7 septembre**



## Inscriptions saison 2013/2014

dimanche 8 septembre 10h à 16h

Salle omnisports (rue du stade)

Journée **unique** pour **toutes** les associations de Neuville

Reprise des activités : à compter du **lundi 9 septembre**

Venez **découvrir** une activité annuelle : **1<sup>ère</sup> séance gratuite** !

Site web : <http://aslneuville.e-monsite.com>

Contact : [aslneuville@gmail.com](mailto:aslneuville@gmail.com)





L'inscription à l'**ASL Neuville** est obligatoire pour bénéficier des prestations annuelles ou des sessions. Le montant de l'inscription pour la saison 2013/2014 se décompose comme suit :

- **l'adhésion**, partie fixe de **14 €** pour les habitants de la commune et de **17 €** pour les autres. Payable une fois par an, en début de saison, elle comprend les frais de gestion et l'assurance **RC (Responsabilité Civile)**.
- **la cotisation spécifique**, partie variable pour chaque activité, dont le montant vous est indiqué en pages intérieures. Vous pouvez échelonner son paiement en trois versements (activité annuelle) ou payer à chaque session.

**Renseignez-vous** auprès de votre **CE (Comité d'Entreprise)**, car certains d'entre eux acceptent de rembourser tout ou une partie de l'inscription.



**L'ASL Neuville se réserve la possibilité d'annuler une activité**, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Toute activité commencée ne sera pas remboursée, sauf cas exceptionnels qui seront étudiés par le bureau de l'association.

Les activités enfants **n'étant pas une GARDERIE**, la responsabilité des parents est engagée jusqu'au début et après la fin de la séance.



# Nouveautés

Saison  
2013-2014

<p><b>Calligraphie</b> </p> <p><b>Couture</b> </p> <p><b>Création de bijoux</b> </p>	<p><b>Feldenkrais</b> </p> <p><b>Gym douce adaptée</b> </p> <p><b>Danse et multisports ados</b> </p>	<p><b>Baby gym</b> </p> <p><b>Gym 2-3 ans et 3-4 ans</b> </p>
---	---	---

Inauguration par la Mairie de la Maison des Loisirs  
**samedi 7 septembre**



## Inscriptions saison 2013/2014

dimanche 8 septembre 10h à 16h

Salle omnisports (rue du stade)

Journée **unique** pour **toutes** les associations de Neuville

Reprise des activités : à compter du **lundi 9 septembre**

Venez **découvrir** une activité annuelle : **1<sup>ère</sup> séance gratuite !**

Site web : <http://aslneuville.e-monsite.com>

Contact : [aslneuville@gmail.com](mailto:aslneuville@gmail.com)

